

CATAL  GUE
DE F  ORMATI  N
PR  FESSI  NNELLE

Agir ensemble contre l'isolement



SOMMAIRE

| | <u>PAGES</u> |
|---|--------------|
| Éditorial | 3 |
| MONALISA, c'est quoi ? | 4 |
| Le centre de formation | 5 |
| Nos propositions de formations | 6 |
| Nos principes pédagogiques | 7 |
| Les modalités | 8/9 |
| NOS FORMATIONS | 10/13 |
| Comprendre et prévenir l'isolement social | 10 |
| Les fondamentaux de MONALISA | 11 |
| Animer une stratégie de coopération | 12 |
| Référent d'équipe citoyenne | 13 |
| Conditions générales de vente | 14/15 |

ÉDITORIAL



La lutte contre l'isolement social est l'affaire de tous. Le lien social se renforce et se recrée dans la proximité avec l'engagement des citoyens de tous âges. C'est le principe de l'équipe citoyenne qui favorise les initiatives nouvelles ou soutient les projets existants et la participation à la vie sociale des personnes isolées.

Les professionnels jouent un rôle essentiel et interviennent à différents niveaux pour soutenir cette mobilisation. Ils participent à rendre tous ces engagements possibles, utiles et durables pour un quartier accueillant, plus convivial, plus inclusif. Ils s'engagent et travaillent dans cette démarche commune tout en œuvrant dans des organisations très diverses (associations, collectivités, établissements...) et en s'inscrivant dans des cultures professionnelles plurielles. Cette diversité est une richesse et participe à la complémentarité des réponses apportées. En proposant un **espace d'échanges, de co-construction et d'apports de connaissance**, nous souhaitons donner aux professionnels et aux bénévoles mandatés les moyens d'enrichir leurs pratiques et de s'approprier pleinement les principes de la Mobilisation nationale contre l'isolement social des personnes âgées.

C'est pour répondre aux besoins des acteurs qui s'y investissent et pour consolider avec eux une culture partagée que MONALISA déploie cette offre de formation.

Nous espérons qu'elle saura rencontrer vos attentes !

Jean-François Serres,
référent national MONALISA

MONALISA, UNE DÉMARCHE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

MONALISA rassemble depuis 2014 tous ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées : des associations, des institutions, des collectivités locales ou territoriales, des caisses de retraites, des citoyens... Une prise de conscience est à l'origine de leur démarche : la double nécessité d'articuler l'action des professionnels entre eux mais aussi l'action des professionnels et des bénévoles.

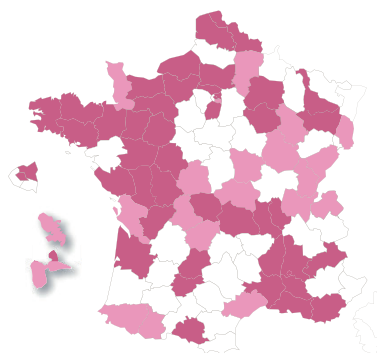
460 signataires de la charte MONALISA*



63 coopérations territoriales

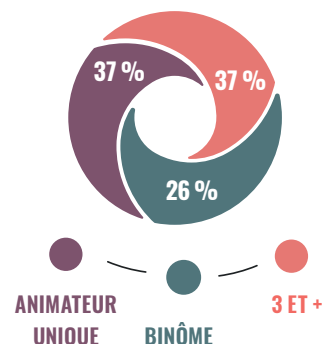
La coopération stratégique des acteurs sur les territoires construit une vision partagée des besoins, fait converger les actions sur un territoire, permet de mieux repérer les zones peu couvertes et d'élaborer collectivement les réponses adaptées.

OÙ SONT LES COOPÉRATIONS ?



- les coopérations actives
- les coopérations en cours

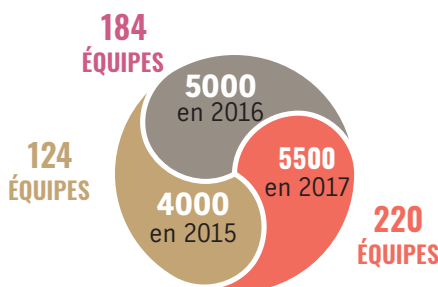
COMMENT SONT ANIMÉES LES COOPÉRATIONS ?



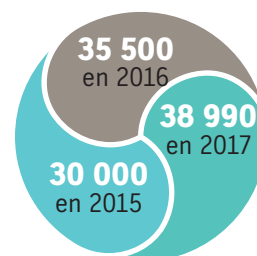
272 équipes

La démarche MONALISA est un incubateur d'engagement citoyen de proximité grâce à l'outil « équipe citoyenne » : chacun s'en saisit sur le territoire, grandes ou petites associations, collectivités territoriales, groupes d'habitants ou jeunes volontaires en Service Civique. L'équipe citoyenne renouvelle les pratiques des associations et permet de répondre aux nouveaux ressorts de l'engagement.

CITOYENS ENGAGÉS DANS L'ACTION DES ÉQUIPES CITOYENNES



PERSONNES ÂGÉES CONCERNÉES PAR L'ACTION DES ÉQUIPES CITOYENNES



* Chiffres octobre 2018

LE CENTRE DE FORMATION

Le centre de formation MONALISA a été créé en 2018 pour offrir des possibilités de formation à tout professionnel¹ souhaitant approfondir la démarche MONALISA et développer ses compétences pour mettre en œuvre un projet de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Complémentaires aux ressources constituées par la Mobilisation nationale (par la diversité de son réseau, de ses expériences et de ses outils), ces formations visent le développement des compétences des professionnels à travers des modules courts, fondés sur une pédagogie interactive et attentive à la diversité des participants et des territoires représentés.

¹ Lorsque le contexte s'y prête, les formations peuvent également être ouvertes aux bénévoles mandatés.

Le Centre de formation de MONALISA est enregistré sous le numéro 11755752675 auprès du préfet de région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Contactez votre OPCA pour la prise en charge financière de vos formations !

NOS PROPOSITIONS DE FORMATIONS

UN MODULE COURT SUR L'ISOLEMENT SOCIAL

Comprendre
et prévenir l'isolement
social

(cf. fiche formation p. 10)

TROIS MODULES DE FORMATION SUR LA DÉMARCHE MONALISA

Les fondamentaux
de la Mobilisation nationale
contre l'isolement des âgés

(cf. fiche formation p. 11)

Animer une stratégie de coopération
MONALISA

(cf. fiche formation p. 12)

Référent d'équipe citoyenne : faciliter
et soutenir les dynamiques collectives
d'engagement

(cf. fiche formation p. 13)

DES PARCOURS DE FORMATION

pour acquérir les repères essentiels
de la démarche MONALISA (module
« Fondamentaux »)

et approfondir les postures
et pratiques liées à une fonction
spécifique

ANIMATEUR DE COOPÉRATION TERRITORIALE

- Les fondamentaux de la Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés
- Animer une stratégie de coopération MONALISA

RÉFÉRENT D'ÉQUIPE CITOYENNE

- Les fondamentaux de la Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés
- Référent d'équipe citoyenne : faciliter et soutenir les dynamiques collectives d'engagement

L'inscription dans un parcours vous donne accès à un tarif préférentiel ainsi qu'à une attestation de formation spécifique : contactez-nous pour en savoir plus !

Cette offre a vocation à être progressivement enrichie : restez en lien avec nous pour suivre notre actualité !

Le Centre de formation de MONALISA est enregistré sous le numéro 11755752675 auprès du préfet de région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Le Centre de formation de MONALISA est référencé par Datadock. Contactez votre OPCA pour la prise en charge financière de vos formations !

NOS PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

- La **prise en compte de la diversité et de l'expérience des participants**, des organisations et des territoires, et l'ajustement à la dynamique et au rythme de progression du groupe sont les principes structurants de nos interventions.
- La **co-construction** pour que les participants soient activement associés à l'élaboration et à la diffusion des savoirs et savoir-faire ; les professionnels sont « les ressources les uns des autres » et les formateurs facilitent ce travail collectif.
- **L'interactivité et la diversité des méthodes pédagogiques.** L'apport d'éléments théoriques est toujours accompagné de témoignages, de travaux à partir des expériences des participants, d'ateliers interactifs ou d'échanges. L'objectif est de favoriser la participation des stagiaires et l'appropriation des contenus par une attitude active durant toute la formation.
- La **progression de la formation est construite** à partir d'un programme pré-établi. Les séquences de travail sont structurées selon une visée pédagogique précise et les objectifs de chacune sont présentés aux participants. Des bilans ainsi qu'une évaluation continue des acquis sous une forme interactive sont proposés par les formateurs.
- La **mise en oeuvre des apports de la formation dans la pratique professionnelle des participants.** Les méthodes pédagogiques sont choisies afin de faciliter le lien entre les contenus de la formation et la pratique professionnelle des participants. Les supports et modes d'animation peuvent notamment être transmis aux stagiaires pour être réutilisés dans le cadre de leur mission. Les ateliers de mise en situation ou d'étude de cas sont centrés sur des problématiques rencontrées par les participants.



LES MODALITÉS

LES FORMATIONS INTER-ORGANISMES

Dispensées dans des locaux adaptés suivant un programme et un calendrier préétabli, ces formations réunissent des groupes de 10 à 20 personnes issues d'organisations différentes.

Elles peuvent :

- Être organisées en partenariat avec un autre organisme de formation, par exemple avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) avec qui MONALISA a expérimenté plusieurs sessions de formation dès 2017. Dans ce cas, les modalités pratiques (lieu, coût) varient en fonction de l'organisme organisateur : contactez-nous pour en savoir plus et n'hésitez pas à consulter l'offre annuelle du CNFPT.
- Se dérouler à l'initiative de MONALISA, à Paris ou en région. Les conditions financières sont alors celles indiquées sur les fiches descriptives des formations : 250 €/jour/participant pour les professionnels ou 150 €/jour pour les bénévoles.

Nous proposons à ce jour 4 actions de formation dont le but est de permettre aux participants :

- D'acquérir, de compléter ou de mettre à jour leurs connaissances sur l'isolement social et la démarche MONALISA ;
- D'interroger et de travailler leur pratique et posture professionnelle dans la mise en oeuvre de leurs projets contre l'isolement ;
- D'échanger et de partager les pratiques inspirantes avec des pairs.



¹ Lorsque le contexte s'y prête, les formations peuvent également être ouvertes aux bénévoles mandatés.

LES FORMATIONS INTRA ET SUR-MESURE

Nos actions de formation sont déclinables au sein d'une structure, d'une coopération, d'un territoire¹...

Elles sont alors conçues en lien avec les responsables et les professionnels concernés pour s'adapter au contexte et aux spécificités avec pour objectif de :

- Faire bénéficier les acteurs d'une connaissance et d'une culture commune en lien avec la démarche ;
- Proposer une réflexion sur les pratiques et postures afin de renforcer les capacités et la cohésion des professionnels ;
- Offrir un conseil sur une thématique ou un enjeu spécifique.

Nos **formations intra** sont proposées à un prix/jour forfaitaire, pour une formule qui inclut :

- Une session de formation dans vos locaux avec la possibilité de former jusqu'à 20 collaborateurs par session ;
- La contextualisation et l'adaptation de l'action, réalisée par téléphone avec notre responsable formation ;
- L'animation de la session et la transmission dématérialisée des documents pédagogiques.

Nous pouvons également répondre à vos demandes de formations spécifiques en déterminant conjointement les objectifs, le contenu, la durée, les méthodes et modalités. La détermination du prix varie en fonction de l'objet de la commande et de l'ingénierie pédagogique requise pour répondre à ce besoin de formation sur-mesure.



Pour obtenir des informations complémentaires, échanger sur un besoin de formation, demander une proposition, contactez-nous !
01 48 06 06 61
communication@monalisa-asso.fr

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nos formations sont mises en oeuvre et dispensées par une équipe pédagogique composée des membres de l'équipe nationale de MONALISA ainsi que d'intervenants externes, reconnus pour leur expertise ou leur engagement dans la démarche MONALISA. Soucieux avant tout d'un déploiement de projets contre l'isolement social qui tienne compte de la diversité des territoires, des organisations et des initiatives, ils favorisent l'échange d'expériences et la mise en pratique des apports.

¹ Selon les formations, certaines modalités intra seront plus indiquées. Elles pourront faire l'objet d'un échange avec vous en fonction de votre demande.

UNE FORMATION POUR

Appréhender l'isolement social et comprendre ses ressorts

COMPRENDRE ET PRÉVENIR L'ISOLEMENT SOCIAL

De plus en plus, l'isolement relationnel apparaît comme un défi majeur pour notre « contrat social », tant il est reconnu comme facteur aggravant de nombreuses vulnérabilités sociales. En 2017, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté un avis¹ soulignant l'aggravation de ce phénomène, qui concerne plus de 5,5 millions de personnes en France : personnes malades, proches aidants, personnes en situation de handicap, familles monoparentales, jeunes à certaines étapes de leur vie... Comprendre les causes et les conséquences de ce phénomène, aborder la frontière parfois ténue entre solitude choisie et isolement subi est un levier précieux pour les acteurs des politiques sociales afin de favoriser la mise en oeuvre de projets inclusifs qui prennent en compte ce risque et favorisent le lien social.

PUBLIC

Tout professionnel en charge de l'élaboration ou de la mise en oeuvre de politiques sociales, du développement social local ou d'un projet de solidarité

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

½ journée (4h)
en présentiel

LIEU

Intra ou inter-organisme

CALENDRIER

www.monalisa-asso.fr

TARIF

Inter : 150€/stagiaire pour la ½ journée, 90€ pour un bénévole

Intra : 800€ la demi-journée (forfait)

⊕ OBJECTIFS

- Appréhender la notion d'isolement social dans sa complexité
- Comprendre les causes, les ressorts et les conséquences de l'isolement
- Cerner les approches qui facilitent les dynamiques de recréation de lien
- Adopter une posture qui permette l'inclusion des personnes concernées et des citoyens
- Travailler avec d'autres à l'élaboration d'un projet de lutte contre l'isolement à l'échelle locale

🕒 CONTENUS

L'isolement social, une nouvelle question sociale

- Analyse de la définition du CESE et des trois dimensions de la « qualité » des relations
- Isolement et solitude, quelles nuances ?
- Les évolutions sociales à l'origine de l'accroissement de l'isolement
- Les conséquences de l'isolement sur les personnes et sur la société

Une interpellation pour de nouveaux principes d'intervention

- Prendre en compte « l'écosystème » de relations autour de la personne
- Inclure les citoyens dans la préservation du lien social et prendre en compte les nouvelles formes d'engagement
- Adapter sa posture d'accompagnement et créer un environnement favorable

🧩 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges autour d'extraits vidéos, ateliers à partir des expériences des participants

LES FONDAMENTAUX DE LA MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS

L'isolement relationnel agit comme le facteur aggravant de nombreuses vulnérabilités et comme une cause d'accélération de la perte d'autonomie chez les personnes âgées. Cette prise de conscience a donné lieu à une Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés (MONALISA) dont l'objectif est de promouvoir les coopérations d'acteurs et de favoriser les initiatives citoyennes en complémentarité de l'intervention des professionnels. Pour ceux qui s'intéressent à la démarche et souhaitent mieux comprendre ses fondements, déployer et animer des équipes de bénévoles pour favoriser le lien social, ou participer à la coopération des acteurs sur un territoire, cette action de formation propose d'entrer dans les fondamentaux de MONALISA et d'explorer ses déclinaisons opérationnelles.

⊕ OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de l'isolement et du lien social des personnes âgées
- Comprendre les fondamentaux de la démarche MONALISA
- Cerner les complémentarités de l'intervention professionnelle et de l'initiative citoyenne
- Appréhender la dynamique des équipes citoyennes contre l'isolement des âgés
- S'approprier les dynamiques de coopération possibles sur un territoire

● CONTENUS

Face à l'isolement, recréer du lien social

- L'isolement comme nouvelle question sociale : définition, impacts, enjeux
- L'émergence de nouveaux principes d'intervention : complémentarités entre intervention professionnelle et initiative citoyenne, écosystèmes territoriaux
- Les modes de déploiement de MONALISA

Soutenir le lien social dans la proximité grâce aux équipes citoyennes

- L'évolution des modes d'engagement des citoyens
- Constituer, former, animer une équipe de bénévoles

Favoriser la transversalité à travers les coopérations territoriales

- Les apports et modes d'animation d'une coopération d'acteurs sur un territoire
- Les postures facilitantes : coopérer, coordonner, piloter ?
- Modes de déploiement de la démarche et pratiques inspirantes

⊗ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges autour d'extraits vidéos, ateliers à partir des expériences des participants



PUBLIC

Directeurs/trices et cadres de CCAS ou CIAS, des services des solidarités et/ou gérontologiques, d'établissements et services médico-sociaux, chargés de mission en gérontologie, agents de développement, cadres associatifs, bénévoles en responsabilité...

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

DURÉE

2 jours (14h) en présentiel

LIEU

Intra ou inter-organisme

CALENDRIER

www.monalisa-asso.fr

TARIF

Inter : 250€ /stagiaire/ jour ;

150€ pour un bénévole

Intra : 1500 €/jour (forfait)

UNE FORMATION POUR

Approfondir sa posture d'animateur de coopération

ANIMER UNE STRATÉGIE DE COOPÉRATION MONALISA

L'un des principes d'action de la Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés consiste à promouvoir et faciliter les « coopérations » d'acteurs sur les territoires, afin de mailler, soutenir et développer les initiatives contre l'isolement. Pour les acteurs qui sont déjà inscrits dans la démarche et souhaitent l'approfondir, en particulier pour les professionnels en situation d'animer ou de co-animer une coopération d'acteurs, cette formation propose d'appréhender les enjeux stratégiques de l'animation des coopérations. Le sens de la coopération, les repères pour sa constitution et son élargissement, les postures facilitantes et les concrétisations possibles sont au coeur de ce stage.



PUBLIC

Directeurs/trices et cadres de collectivités territoriales, d'établissements et services médico-sociaux, chargé/es de mission en gérontologie, agents de développement, cadres associatifs...

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation « Fondamentaux » ou être engagé activement dans la démarche MONALISA
- Être partie prenante d'une dynamique de coopération territoriale existante ou en devenir

DURÉE

2 jours (14h) en présentiel

LIEU

Intra ou inter-organisme

CALENDRIER

www.monalisa-asso.fr

TARIF

Inter : 250€ /stagiaire/
jour ; 150€ pour un
bénévole

Intra : 1500 €/jour (forfait)

⊕ OBJECTIFS

- S'approprier le sens et les repères de la coopération MONALISA
- Identifier les ressources et les potentialités de son territoire et pouvoir les travailler
- Comprendre les dynamiques de coopération dans le temps
- Cerner la diversité des modes d'animation et les postures facilitant une coopération durable
- Appréhender la territorialisation de l'action de la coopération
- Maîtriser les différents modes de soutien possibles aux équipes citoyennes

○ CONTENUS

Pourquoi faire ensemble ou le sens de la coopération

- « L'isolement de tous » : les professionnels face à l'isolement social
- Coopérer sur les territoires : philosophie d'une méthode intégrée

Comment faire ensemble ou la question des postures

- Les étapes de la constitution d'une coopération : préparer le montage, penser l'ancrage territorial et agir en coopération durable
- Les postures facilitantes

Que faire ensemble ou les concrétisations possibles

- Concrétiser l'action de la coopération et l'ancrer sur le territoire
- Déployer et soutenir les équipes citoyennes pour recréer du lien social dans la proximité

⊞ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages d'acteurs impliqués, ateliers à partir des expériences des participants, mises en situation

RÉFÉRENT D'ÉQUIPE CITOYENNE : FACILITER ET SOUTENIR LES DYNAMIQUES COLLECTIVES D'ENGAGEMENT

Les citoyens sont les premiers artisans de la création de relations de proximité gratuites, responsables et durables. En cela, la lutte contre l'isolement des personnes âgées passe nécessairement par leur implication. Appuyer leurs initiatives et soutenir le développement de projets dans le cadre « d'équipes » de bénévoles est un objectif partagé par les référents de ces équipes, quel que soit le cadre de leur intervention (CCAS, association, caisse de retraite...). Cette formation propose, à travers une redécouverte des forces de l'équipe citoyenne, de travailler les postures et les repères qui facilitent et pérennisent ces dynamiques d'engagement.

⊕ OBJECTIFS

- S'approprier les fondamentaux de l'équipe citoyenne
- Appréhender les postures facilitant l'émergence et le développement des équipes
- Comprendre les leviers pour accompagner la vie et le projet de l'équipe
- Faciliter l'articulation du projet de l'équipe avec les partenaires du territoire
- Adapter son positionnement à la démarche pour permettre la complémentarité d'actions entre bénévoles et professionnels

● CONTENUS

L'équipe citoyenne, un « bien commun » pour répondre au défi de l'isolement social

- Face à l'isolement social, la place des citoyens dans la création de relations durables, choisies et de qualité
- Prendre en compte les évolutions du bénévolat et de l'engagement citoyen

Accompagner une équipe dans son déploiement et son action

- Charte de l'équipe citoyenne : clés de lecture et de mise en oeuvre
- Postures d'animation et d'accompagnement des équipes citoyennes
- Repérage des personnes âgées isolées, construction de projet et participation

Une équipe reliée et soutenue à l'échelle du territoire

- Complémentarités et articulation des modes d'action bénévoles et professionnels
- Partenariats et lien avec la coopération d'acteurs sur le territoire

⊞ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages d'acteurs impliqués, ateliers à partir de récits d'expérience des participants, mises en situation



PUBLIC

Agents de collectivités territoriales ou professionnels d'ESSMS, chargé/es de mission en gérontologie, agents de développement, coordinateurs associatifs, travailleurs sociaux, animateurs, coordinateurs de développement local, bénévoles en responsabilité...

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation « Fondamentaux » ou être activement engagé dans la démarche MONALISA
- Être en situation d'animer, de soutenir ou de créer une/des équipe(s) de bénévoles mobilisés en faveur du lien social avec les personnes âgées

DURÉE

2 jours (14h) en présentiel

LIEU

Intra ou inter-organisme

CALENDRIER

www.monalisa-asso.fr

TARIF

Inter : 250€ /stagiaire/ jour ; 150€ pour un bénévole

Intra : 1500 €/jour (forfait)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE FORMATION

Article 1 / Inscription et champ d'application des présentes conditions

Toute inscription à une formation en inter-organismes est considérée comme effective dès réception par le Centre de formation du bulletin d'inscription dûment complété et signé par la structure. Ce bulletin d'inscription est disponible sur notre site internet ou sur demande, et doit être adressé, au moins 10 jours avant la formation, au Centre de formation de MONALISA, par courrier ou e-mail. Toute commande de formation intra, ou de prestation d'intervention, est considérée comme effective dès l'acceptation écrite par la structure de la proposition d'intervention qui lui a été adressée par le Centre de formation. Toute inscription ou commande de formation vaut acceptation par la structure des présentes conditions générales.

Article 2 / Contractualisation de l'action de formation

Une fois l'inscription ou la commande de formation effective, le Centre de formation transmet à la structure une convention de formation professionnelle en double exemplaire. Un exemplaire signé de la convention de formation professionnelle est à retourner par la structure au Centre de formation.

Article 3 / Modification du programme ou des modalités de déroulement de l'action de formation

Si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, MONALISA se réserve le droit de modifier le programme ou les modalités de déroulement (dates, lieu, intervenant) de l'action de formation. Elle s'engage à en informer la structure dans les meilleurs délais et par tous les moyens dont elle dispose.

Article 4 / Convocation à l'action de formation

Pour les formations en inter-organismes, la date, le lieu et les horaires de formation sont précisés aux stagiaires par courrier électronique au minimum 7 jours avant le début de l'action de formation ; les informations pratiques utiles sont transmises simultanément. Pour les formations en intra-organisme, la structure est tenue de transmettre ces informations aux stagiaires. Le règlement intérieur du Centre de formation est également transmis aux stagiaires à cette occasion.

Article 5 / Propriété intellectuelle

Les documents remis au cours de la formation constituent des oeuvres originales et à ce titre sont protégés par la propriété intellectuelle. En conséquence, le participant ne peut copier, transmettre ou exploiter tout ou partie de ces documents sans l'accord préalable de MONALISA

Article 6 / Responsabilité

Durant toute la durée des sessions de formation, les stagiaires sont soumis au respect du règlement intérieur du Centre de formation. Les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur structure d'origine pendant toute la durée du stage pour les risques d'accidents du travail et d'accidents de trajets dans le cadre de la législation en vigueur.

Article 7 / Suivi de l'exécution de l'action et appréciation des résultats

Les feuilles d'émargement signées par demi-journée attestent de l'exécution de l'action de formation. Elles donnent lieu à la délivrance d'attestations de présence nominatives précisant le nombre d'heures suivi. L'appréciation des résultats se fonde sur l'auto-positionnement des stagiaires avant la formation, sur l'évaluation continue des acquis tout au long du stage, ainsi que sur les questionnaires de satisfaction remplis par les stagiaires à l'issue de l'action.

Article 8 / Tarifs, facturation et règlement

Les montants des frais d'inscription sont mentionnés en euros sur chaque programme de formation et les tarifs indiqués s'entendent en nets (non assujettis à la TVA). Les tarifs comprennent la participation à la formation et la documentation pédagogique. Les frais d'hébergement, de restauration et de transport liés à la formation restent à la charge des structures des participants. Le règlement de la formation se fait dès réception par la structure de la facture émise à l'issue de la formation. Le Centre de formation remet à la structure une copie de la feuille d'émargement et l'attestation de présence du stagiaire avec la facture. En cas de retard de paiement supérieur à 60 jours, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ sera due de plein droit. Une indemnisation complémentaire est susceptible d'être réclamée dès lors que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 9 / Annulation par la structure

Toute annulation d'inscription à une action de formation doit être signifiée au Centre de formation par écrit au moins 10 jours avant le début de la formation. Si l'annulation d'inscription est réalisée dans un délai inférieur, le Centre de formation facturera à la structure 30% du coût total de l'action de formation. Si aucune annulation écrite ne parvient au Centre de formation, la totalité du coût de l'action sera facturée, sauf cas de force majeure.

Article 10 / Annulation par le Centre de formation

Si, à titre exceptionnel, l'association MONALISA est contrainte de reporter ou d'annuler tout ou partie de l'action de formation, elle s'engage à prévenir la structure au moins 15 jours avant le début du stage. Aucune indemnité ne sera versée, dans ce cadre, à la structure, et l'action de formation ne sera pas facturée.

Article 11 / Litige

Si un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.





Retrouvez toute l'offre
de formation
sur le site internet
de MONALISA
www.monalisa-asso.fr
(rubrique ressources)

**CALENDRIER DES SESSIONS
BULLETIN D'INSCRIPTION**



62 avenue Parmentier
75011 Paris
contact@monalisa-asso.fr